

## Institution juridictionnelle : double degré de juridiction

Par **tagadou**, le **05/06/2007** à **16:03**

bonjour,

j'aurais voulu avoir un renseignement.

J'ai passé mon examen d'institution juridictionnelle hier ( rattrapage ) et [u:3eceeew8k]je suis tombé sur la question : double degré de juridiction[/u:3eceeew8k].

J'ai donc abordé le sujet de l'appel. Mais j'ai également parlé de l'opposition (voie ordinaire) , tiers-opposition (voie extraordinaire) ... Suis je tombé dans le hors sujet ??

j'ai un petit doute. j'espère pas !!!!

merci ! ))) Image not found or type unknown

Par **fan**, le **06/06/2007** à **01:48**

Pour moi le double degré de juridiction se sont les tribunaux de première instance et la cour d'appel. D'ailleurs que veux tu dire par ordinaire et extraordinaire ? Serait-ce du pénal ?

Par **Stéphanie\_C**, le **06/06/2007** à **12:55**

Ce sont d'autres voies de recours au même titre que l'appel, et pas forcément en pénal. J'ai déjà eu une opposition à jugement dans mon service (civil).

Il fallait effectivement parler des juridictions de première instance et des juridictions de second degré.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisati ... le\\_\(France\)#Double\\_degr.C3.A9\\_de\\_juridiction](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisati...le_(France)#Double_degr.C3.A9_de_juridiction)

Par **anonym**, le **06/06/2007** à **13:52**

moi je ne suis pas sûre que ce soit un HS, tout dépend de ce que tu en a dit. Selon moi, il aurait même été possible de parler de la cassation (qui peut exceptionnellement être le seul

moyen de voir son affaire à nouveau jugée, comme dans certains cas en matière administrative il me semble).

Par **Stéphanie\_C**, le **07/06/2007** à **18:39**

[quote="tagadou":1ls3jbgs]aïe aïe aïe j'aurais donc fait un hors sujet , zut !! j'ai quand même parlé de la cour d'appel mais une opposition, c'est bien aussi un autre moyen pour rejuger une affaire.

Je dois être dans le semi-hors sujet ^^[/quote:1ls3jbgs]  
;)

J'ai remis ta réponse sous le post adapté 

Par **tagadou**, le **08/06/2007** à **08:22**

:))

merci ! ^^ 